

POURSUITE DE LA MOBILISATION **DU SPIP 93**

Les Personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP 93, Antenne de Saint-Denis, réunis en Assemblée Générale le 23 Janvier 2020 ont décidé de la poursuite du mouvement contre la réforme sur les mobilités des personnels de la fonction publique et de renforcer ses modalités d'action afin de montrer sa détermination contre cette réforme hostile au statut de la Fonction Publique auquel nous sommes attachés.

- Pour rappel, les modalités déjà appliquées étaient les suivantes :
 - Inscription d'une Phrase type : « **les agents du SPIP 93 dénoncent l'application zélée de la loi de transformation de la fonction publique par le Ministère de la Justice. Nous demandons le maintien d'un dispositif équitable et contrôlé concernant la mobilité des agents. Nous sommes attachés aux valeurs de la fonction publique.** »
 - Instauration d'une journée morte les mardis impliquant l'absence de convocation, d'utilisation du téléphone et de la boîte mails, aucune transmission de rapports (à l'exception des permanences).
 - Boycott de toutes les réunions.

POURTANT malgré la mobilisation, la DAP fait la sourde oreille aux revendications des agents de terrain.

- **NOUS DÉCIDONS DONC DE POURSUIVRE ET DE RENFORCER les modalités d'action afin de faire entendre notre voix.**

Il a donc été voté et décidé à la majorité les modalités d'action suivantes :

-Boycott de TOUTES les Réunions et Commissions de travail : Réunions Institutionnelles (Secteur, Antenne, Départementale, Partenariales, Réunions des Commissions)

-Maintien de la Journée SPIP morte tous les mardis avec regroupement des Agents à l'entrée entre 9H et 10H

-Boycott de TOUTES les CPI (Classiques, Radicalisations)

➤

Le SPIP 93 maintient la mobilisation et les agents restent plus que jamais engagés contre la casse du service public.